

Il est inscrit sur la liste des oiseaux protégés de France, à l'annexe I de la Directive Oiseaux, à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000) et ses populations françaises ne font pas l'objet de mesures de gestion particulières.

Philippe Clergeau, Jean-Denis Vigne & Michel Pascal

- Clergeau P. & Chefson P., 1988. *Les pics*. Atlas visuel, Payot, Lausanne : 64 pp.
- Cuisin M., 1994. Pic noir. *In : Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 434-435.
- Dessolin J.L., 1994. Chouette de Tengmalm ou Nyctale de Tengmalm. *In : Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 408-409.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olivos G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Mourer-Chauviré C., 1975. *Les oiseaux du Pléistocène moyen et supérieur de France*. Thèse d'État de l'Université Claude Bernard, Lyon, n° 75-14.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.
- Yeatman L., 1976. *Atlas des oiseaux nicheurs de France. 1970-1975*. Société Ornithologique de France, Paris : 282 pp.

L'Hirondelle rousseline : *Hirundo daurica* Linné, 1771

L'aire initiale de reproduction de l'Hirondelle rousseline aurait couvert l'Afrique sahélienne et l'Afrique de l'Est, l'Asie Mineure, le Moyen-Orient, l'Asie Centrale, l'Inde, la Chine et le Japon (Voous, 1960 ; Michev & Rufino, 1997).

L'Hirondelle rousseline est fréquente dans les gisements fossiles du Pléistocène supérieur de nombreuses régions de France (Mourer-Chauviré, 1975 ; Vilette, 1983). Elle est encore signalée au début de l'Holocène, au cours du Préboréal et du Boréal, notamment dans deux sites méditerranéens situés dans la Montagne Noire et en Provence orientale (Vilette, 1983). Son abondance dans le grand abri rocheux de Fontbrégoua de ce site provençal suggère l'existence d'une colonie nicheuse à cette époque. Il n'est donc pas exclu qu'au cours de l'Holocène l'extrême sud-est montagneux de la France ait été inclus de temps à autre dans l'aire de répartition de l'Hirondelle rousseline. Cependant, l'absence de mention provenant d'autres assemblages de faunes archéologiques holocènes suggère que ce phénomène fut probablement rare, voire exceptionnel.

La première observation rapportée de sa reproduction en France date de 1962, en Corse. Depuis elle s'est reproduite dans les Pyrénées-Orientales en 1965, en Ardèche en 1967, dans le Var l'Hérault et l'Aveyron dans les années 1980 et dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et la Drôme dans les années 1990. D'après Isenmann & Nicolau-Guillaumet (1992), la récente extension de l'aire de répartition de l'Hirondelle rousseline s'est stabilisée durant les années 1980. L'effectif de ses reproducteurs français est estimé à 50 couples à la fin des années 1990 (Nicolau-Guillaumet & Prodon, 1994 ; Maurin, 1994 ; Dubois *et al.*, 2000) et sa population de France continentale aurait pour origine des fondateurs Ibériques issus d'un premier noyau de colonisation situé en Andalousie (Yeatman, 1971).

C'est sur cet ensemble d'informations archéologiques, biogéographiques et historiques que l'Hirondelle rousseline est considérée ici comme une espèce probablement autochtone de l'extrême sud-est montagneux de la France. Elle a débuté la colonisation de la zone méditerranéenne du pays dans la seconde partie du 20^{ème} siècle.

La ou les causes de la récente extension de son aire de reproduction ne sont pas connues. En conséquence et par défaut, son invasion est qualifiée ici de spontanée.

L'impact de cet insectivore migrateur sur les écosystèmes français n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques.

Inscrite sur la liste des oiseaux protégés en France et à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000), l'Hirondelle rousseline de fait pas l'objet de mesures de gestion particulière en France.

Michel Pascal, Jean-Denis Vigne & Philippe Clergeau

- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Isenmann P. & Nicolau-Guillaumet P., 1992. Les observations d'hirondelles rousselines *Hirundo daurica* en France de 1981 à 1990. *Alauda* : 60 : 9-12.
- Maurin H. (dir.), 1994. *Inventaire de la Faune menacée en France*. Nathan ed., Paris : 176 pp.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Michev T. & Rufino R., 1997. Red-rumped Swallow *Hirundo daurica*. In : *The EBCC atlas of european breeding birds : their Distribution and Abundance* (Hagemeijer E.J.M. & Blair M.J. eds.). T & AD Poyser, London : 477.
- Mourer-Chauviré C., 1975. *Les oiseaux du Pléistocène moyen et supérieur de France*. Thèse d'État de l'Université Claude Bernard, Lyon, n° 75-14.
- Nicolau-Guillaumet P. & Prodon R., 1994. Hirondelle rousseline. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 464-465.
- Vilette P., 1983. Avifaunes du Pléistocène final et de l'Holocène dans le sud de la France et en Catalogne. *Laboratoire de Préhistoire Paléontologique, Atacina* :11.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.
- Yeatman L., 1971. *Histoire des oiseaux d'Europe*. Bordas, Paris : 365 pp.

Le Rougequeue noir : *Phoenicurus ochruros* (S.G. Gmelin, 1774)

D'après Voous (1960), le Rougequeue noir a considérablement accru son aire de reproduction en Europe de l'ouest depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle, d'abord en colonisant les plaines du nord de l'Allemagne, puis les îles danoises, où il niche depuis 1890, pour atteindre le sud et l'est de l'Angleterre en 1923. D'après cet auteur, cette expansion de l'aire de reproduction de l'espèce est à mettre en relation avec le développement des sites urbains dont le Rougequeue noir tire profit pour installer ses nids, et avec la profonde évolution de l'usage des terres agricoles qui s'est manifestée depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle en Europe.

En France, la présence de l'espèce n'a jamais été mentionnée dans les assemblages fossiles du Pléistocène et de la majorité de l'Holocène. Elle n'apparaît que dans l'assemblage archéologique des 11-12^{ème} siècles du site de la Charité-sur-Loire dans la Nièvre (Audouin-Rouzeau, 1986). Il faut toutefois souligner que les données archéozoologiques françaises concernant les petits passereaux des périodes historiques sont rares et que si les restes de la Charité-sur-Loire attestent de la présence locale du Rougequeue noir à cette époque, ils ne renseignent pas sur son statut de reproducteur, l'espèce réalisant d'importantes migrations et la France constituant actuellement un important site d'hivernage.